

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 7 mars 2024**

**portant affectation aux missions du Contrôle général économique et financier près le  
Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
et « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie »**

NOR : ECOU2405233A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu l'ordonnance n° 45-2563 du 18 octobre 1945 instituant un commissariat à l'Energie Atomique ;

Vu le décret n° 72-1158 du 14 décembre 1972 modifié pris pour l'application du décret du 29 septembre 1970 relatif au commissariat à l'Energie Atomique, notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2010 portant suppression de la mission « Pétrole, chimie et ressources minières » et modification de la dénomination et des attributions de missions du service du contrôle général économique et financier, notamment son II ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Monsieur Sylvain ROUSSELLE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Sylvain ROUSSELLE, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est affecté aux missions du Contrôle général économique et financier près le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie », à compter du 7 mars 2024.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 mars 2024

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE